

Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2029

Année 2025



En collaboration avec :





MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LAMBERT-
DE-LAUZON


Près de vous, près de tout.



Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2029

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Lévis				Saint-Lambert-de-Lauzon								
		Lévis	SIDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Description	2023	2024	2025	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	
1.1 Accroître la sensibilisation sur les grands thèmes en gestion des matières résiduelles																									
1.1.1	Mettre en place, chaque année, une équipe dédiée à la sensibilisation à la gestion des matières résiduelles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis mettra en place une équipe de sensibilisation afin d'accompagner les citoyens ainsi que les institutions, commerces et industries (ICI) à mieux gérer leurs matières résiduelles.	100%	100%	100%	À l'été 2023, deux étudiantes ont distribué des billets informant les citoyens de la réglementation interdisant de jeter les résidus verts avec les déchets. Elles ont également fait de la sensibilisation dans plusieurs événements (675 personnes rencontrées). Aux étés 2024 et 2025, des étudiants ont participé à divers événements, dont le Festivent. Ils ont aussi effectué du porte-à-porte afin de sensibiliser les citoyens au compostage.		0%	100%	100%	En 2024, deux étudiantes ont fait de la sensibilisation lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste ainsi qu'au Marché public (93 personnes sensibilisées). En 2025, la municipalité partage une équipe de sensibilisation avec la MRC de La Nouvelle-Beauce pour faire de l'inspection des bacs de récupération.
1.1.2	Mener au minimum une (1) vaste campagne annuelle de sensibilisation du grand public et concevoir des outils adaptés aux différents publics cibles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ont décidé de concevoir et de mettre en œuvre, annuellement, au moins une grande campagne de sensibilisation portant sur différents thèmes.	100%	100%	100%	En 2023, une vaste campagne de communication a été réalisée afin de promouvoir les produits d'hygiène lavables dans le cadre du projet Menstruation Zéro déchet. Une campagne sur le feuillicyclage a également été mise en place. En 2024, une grande campagne a été lancée pour inciter les citoyens et les ICI à composter leurs résidus alimentaires. En 2025, une campagne d'information a été faite sur les services offerts (ex: collecte des encombrants et sur l'ajout d'un calendrier de collecte informatique). Une campagne «J'en ai plein mon sac» sur le compostage a également été diffusée.		100%	100%	100%	La campagne «Réduire l'enfouissement, c'est maintenant», produite par le CRECA en collaboration avec la Ville, a été diffusée par la Municipalité à travers son réseau. La Municipalité assure également la transmission des informations des grandes campagnes existantes telles que ConsignAction, la collecte sélective, etc. En 2025, la diffusion de la campagne du CRECA est diffusée pour informer la population sur les nouvelles consignes de tri liées à la modernisation.	

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon										
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	2023	2024	2025	Avancement							
																					Avancement	Commentaires/Illustrations	Avancement				
Éducation	1.1.3	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<p>En 2023, la conférence «Tendre vers le Zéro déchet» a été offerte gratuitement aux Lévisiens à l'occasion du Jour de la Terre (mesure 1.3.2), 20 personnes y ont assisté. Des présentations sur les produits d'hygiène lavables ont été organisées dans les écoles (150 personnes rejointes). La Ville a également pris part à l'animation lors de la journée portes ouvertes chez Société VIA, sensibilisant 200 personnes. Un atelier sur le recyclage a été mené dans l'entreprise Teknion.</p> <p>En 2024, 3 kiosques d'information ont été installés pour sensibiliser les citoyens aux techniques de feuillicyclage, sensibilisant 200 personnes. De plus, une visite du centre de compostage a été offerte au grand public en mai 2024, réunissant 124 participants.</p> <p>En 2025, une conférence sur la réduction à la source a été donnée au Cégep par Simon Paré-Poupart, une conférence sur l'écoresponsabilité a été donnée aux employés de la Ville de Lévis, des kiosques d'information sur le feuillicyclage et un atelier sur la thématique «ménagement écologique» ont été offerts aux citoyens.</p>	100%	100%	100%	100%	0%	0%	0%	Une conférence sur les couches lavables a été offerte aux citoyens en avril 2023. Aucune conférence n'a été offerte en 2024. En 2025, aucune activité n'a été réalisée.
	1.1.4	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	<p>En 2023, du matériel d'ISÉ a été conçu pour les camps de jour et testé lors d'animations organisées entre juillet et août. Plus de 270 jeunes ont participé à ces ateliers.</p> <p>En 2024, du matériel d'ISÉ a été développé pour les multilogements et les restaurants. Des animations ont été réalisées dans des écoles sensibilisant 200 jeunes, ainsi qu'à la Maison des aînés, touchant 100 personnes. De plus, une animation a été faite à un groupe Scout sur les produits d'hygiène lavables, sensibilisant 15 jeunes.</p> <p>En 2025, du matériel d'ISÉ supplémentaire a été développé pour les multilogements et les écoles.</p>	20%	100%	100%	0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.		

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon										
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	2023	2024	2025	Avancement	Commentaires/Illustrations	Avancement					
																							2023	2024	2025	2023	2024
1. Information, sensibilisation e	1.1.5	✓	✓	✓	✓	✓	✓												15%	15%	15%	En 2023, une référence au guide «Ça va où?» a été ajoutée sur le site Web de la Municipalité. En 2025, la Municipalité rencontre Recyc-Québec pour mettre à jour les informations disponibles sur l'application.					
	1.2 Appuyer les changements réglementaires par des campagnes d'information ciblées																										
1.2.1	Veiller à l'élaboration et au déploiement d'un programme d'ISÉ pour chaque modification réglementaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	<p>La Ville de Lévis prévoit de modifier son règlement sur les matières résiduelles et souhaite que du matériel d'information soit conçu et diffusé pour chaque modification.</p> <p>Les publications promouvant le feuillicyclage et l'herbicyclage rappellent l'interdiction de jeter les résidus verts aux ordures. En 2023, l'équipe verte a inspecté 1 380 bacs à déchets et distribué 110 avis de non-conformité afin d'informer les citoyens sur la nouvelle réglementation. Des avis concernant l'interdiction d'éliminer des résidus verts ont également été publiés dans les actualités saisonnières, du printemps à l'automne.</p> <p>En 2024, 1 100 bacs à déchets ont été inspectés par l'équipe verte et 86 avis ont été laissés sur des bacs contenant des résidus verts.</p> <p>En 2025, l'équipe verte a inspecté les équipements de collecte de près de 400 immeubles, des avis de courtoisie ont été donnés lorsque le tri n'était pas adéquat.</p>		0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
1.3 Créer une communauté Zéro déchet																											

Axe d'intervention	Mesure	Org						Secteurs visés					Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon						
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2023	2024		2025	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement			
																										2023	2024	2025
2.1.7	Revoir la réglementation sur la gestion des matières résiduelles afin d'encadrer la gestion des matières organiques	✓			✓	✓		✓	✓												20%	95%	100%	Le nouveau règlement 885-24 encourage l'herbicyclage et le feuillicyclage.				
2.2 Revoir le Règlement RV-2008-08-14 sur les matières résiduelles afin d'imposer l'intégration de la collecte des matières recyclables et organiques dans l'aménagement de tout nouveau projet de construction.																												
2.2.1	Définir les exigences de desserte pour chaque type de collecte, ainsi que pour les complexes immobiliers résidentiels et commerciaux	✓			✓	✓			✓									85%	100%	Réalisée								
2.2.2	Établir un processus d'inspection et de suivi du règlement afin de garantir la présence des infrastructures de collecte des matières recyclables et organiques dans toutes les unités d'occupation.	✓			✓	✓		✓	✓									0%	50%	75%								
3.1 Développer une connaissance des solutions alternatives à l'incinération et à l'enfouissement																												
3.1.1	Effectuer une étude de prétraitement des matières avant leur élimination	✓			✓	✓	✓	✓	✓									100%	Réalisée	Réalisée								
3.1.2	Effectuer une veille sur le concept de Zéro Enfouissement et formuler des recommandations à ce sujet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓								0%	0%	0%					0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.

Axe d'intervention	Mesure	Org						Secteurs visés					Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon										
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2023	2024		2025	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement							
	3.4.3	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	La Ville de Lévis souhaite prolonger la durée de vie de l'incinérateur en effectuant annuellement des travaux d'entretien (remplacement des sacs filtrants, réfection des parties endommagées des murs, bonification du logiciel de maintenance, etc.) en plus d'entreprendre des travaux plus importants (ex. : remplacement de la tour de refroidissement).	La partie supérieure de la tour de refroidissement a été renforcée en 2023, en plus des entretiens annuels. En 2024 et 2025, la planification du remplacement de la tour de refroidissement a été réalisée (travaux prévus en 2026) en plus des entretiens annuels.									
4.1 Soutenir les organismes qui œuvrent dans le domaine de la réduction et du réemploi																																
	4.1.1	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	100%	100%	100%	La Ville de Lévis grâce à son Fonds vert souhaite soutenir financièrement des initiatives citoyennes.	En 2024, la Ville a soutenu financièrement la Braderie d'Écolivres, un événement de vente de livres usagés et les activités de réemploi de meubles du Magasin général. En 2025, la Braderie d'Écolivres n'a pas eu lieu à cause de la pluie, la Ville a soutenu l'événement par le prêt de matériel (ex: tables, chapiteaux).				100%	100%	Réalisée	La municipalité a conclu certaines ententes avec des organismes pour des prêts d'équipements divers (ex. projecteur, plaques et BBQ de cuisson, etc.).			
	4.1.2	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓						100%	100%	100%	La Ville de Lévis souhaite continuer de soutenir des organismes dont la mission vise à favoriser le réemploi.	En 2023, les ententes avec La Ressourcerie et Écolivres, les deux organismes soutenus financièrement par la Direction de l'environnement, sont encore actives. En 2024 et 2025, la Ville a soutenu financièrement des organismes partenaires œuvrant dans le domaine du réemploi : Écolivres et le Magasin général.										

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon									
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement				
et réemploi	4.2.1	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓				5%	20%	100%	En 2023, une méthode de récupération des matières compostables a été testée au Festivent : l'installation de bacs seuls sans accompagnateur de sensibilisation. Les résultats ne sont pas concluants. En 2024, une équipe verte de bénévoles fait de la sensibilisation auprès des festivaliers et du tri secondaire des déchets au Festivent. En 2025, un guide pour l'organisation d'événements écoresponsables est produit, il est disponible sur le site Web de la Ville.				0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
	4.2.2	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	10%	30%	50%	En 2023, la Ville a entamé des discussions avec l'organisme Festivals et Événements verts de l'Estrie (FEVE) pour se faire accompagner dans sa gestion des matières résiduelles à la prochaine édition du Festivent. En 2024 et 2025, une équipe verte de bénévoles fait de la sensibilisation auprès des festivaliers et du tri-secondaire des déchets au Festivent. En 2025, l'équipe verte et les techniciennes assistent à plusieurs événements en tant que bridage verte (Lévis Interculturelle, journée d'accueil des nouveaux arrivants).				0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
	4.3 Appuyer les ICI et les citoyens dans la réduction des déchets																									
4.3.1	Inventorier et cartographier les entreprises industrielles et les matières générées sur le territoire en vue de développer ou adhérer à un programme de synergie industrielle	✓			✓	✓			✓	✓	✓					0%	5%	15%	En 2024, une analyse du tonnage de résidus alimentaires générés dans les épiceries est réalisée afin d'évaluer le potentiel pour la création d'une usine de production d'insectes avec le Développement économique. En 2025, deux études sur la circularité sont effectuées par la CMQuébec (CRD et textiles), la Ville a participé à ces deux études.							


Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon									
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025		2023	2024	2025	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement				
5. Récupération des matières recyclables	5.1.3	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	10%	10%	100%				10%	100%	100%	En 2024, des démarches ont été effectuées pour s'assurer que l'école du BAC participe à la collecte et que cet établissement soit intégré au nouveau contrat de collecte.	
	5.1.4	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	5%	5%	100%								La Ville souhaite que tous les hôpitaux, les cliniques publiques et les CLSC sur le territoire aient des équipements de collecte pour les matières recyclables.
	5.1.5	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	5%	5%	80%								La Ville souhaite accompagner l'hôpital pour assurer que les matières soient triées adéquatement.
	5.1.6	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	5%	10%	50%				20%	100%	100%	Le règlement 885-24 oblige l'installation d'équipements de récupération dans les nouvelles constructions. Des équipements de récupération sont livrés à chaque nouvelle construction en continu.	
	5.2 Appuyer les entreprises pour la récupération des plastiques et des rejets industriels recyclables																								
	5.2.1	Répertorier les générateurs et les valorisateurs de résidus de plastiques agricoles et industriels du territoire	✓	✓		✓			✓	✓						0%	100%	Réalisée				0%	30%	30%	Aucune action n'a été réalisée en 2023. En 2024, les gros générateurs ont été identifiés.
5.2.2	Évaluer la pertinence et la faisabilité de récupérer les plastiques agricoles et autres plastiques industriels	✓	✓		✓			✓	✓						5%	100%	Réalisée				0%	5%	100%	En 2024, des discussions ont été entamées avec AgriRÉCUP. En 2025, un point de dépôt privé est disponible sur le territoire de la Municipalité.	
6.1 Améliorer le service et le niveau de participation dans le secteur résidentiel, dans le secteur des ICI et dans les lieux publics pour la collecte des matières organiques																									

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon						
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025		2023	2024	2025	2023	2024	2025				
																			Avancement	Commentaires/Illustrations	Avancement	
6. Récupération des matières organiques	6.1.1	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	<p>La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements.</p> <p>En 2024, 233 immeubles à logements ont été visités par l'équipe verte pour vérifier s'ils avaient accès à des bacs bruns et pour faire de la sensibilisation sur le tri des matières (233/2 484 immeubles à logements). En 2025, 571 immeubles à logements ont été visités (805/2 484 immeubles de 3 à 12 logements).</p>	20%	50%	100%	<p>Le nouveau règlement 885-24 offre la possibilité aux multilogements de participer à la collecte des matières organiques et les multilogements ont été intégrés dans le nouveau contrat de collecte. En 2025, toutes les unités d'occupation ont accès à un bac brun sur demande.</p>
	6.1.2	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	√	<p>La Ville souhaite que tous les ICI aient accès à des équipements de collecte pour les matières compostables.</p> <p>En 2023, tous les ICI qui ont des bacs bruns en leur possession ont tous été contactés et visités pour évaluer s'ils continuaient de participer à la collecte des matières compostables. En novembre, 7 restaurateurs ont participé à une rencontre pour évaluer les freins et les pistes de solutions en lien avec le compostage dans les restaurants.</p> <p>En 2024, 30 restaurants ont été rencontrés pour implanter la collecte des résidus alimentaires et du matériel d'informations a été produit(32 restaurants compostent/223). En 2025, un suivi est effectué auprès des ICI qui bénéficient d'une collecte spéciale pour le compost, 5 nouveaux restaurants ont été approchés.</p>	10%	15%	20%	<p>Cette mesure est intégrée au mandat du nouveau comité du Parc Industriel ayant pour but de réduire la quantité de déchets. En 2024, des communications ont été effectuées auprès des ICI pour les informer que la collecte serait bientôt offerte pour leur présenter les modalités de collecte. En 2025, le service est officiellement ouvert aux ICI et certains gros générateurs ont commencé à y participer.</p>
	6.1.3	√		√	√	√	√	√	√									<p>La Ville souhaite évaluer s'il serait judicieux d'offrir une collecte des matières compostables en conteneurs aux ICI et aux multilogements.</p> <p>Une analyse a été effectuée auprès de quelques municipalités utilisant des conteneurs pour la collecte des matières organiques. Cette analyse a montré que ces contenants ne sont pas adéquats pour les MO dans le contexte de Lévis. La Ville évaluera d'autres types de conteneurs dans les prochaines années. Afin de réduire les retards lors des périodes de surplus de résidus verts, des points de dépôt ont été mis en place pour les résidus verts. Les résultats sont peu concluants et la Ville ne mettra plus en place de points de dépôt puisque le nombre d'utilisateurs est très faible. En 2025, la Ville a fait un benchmark pour évaluer la pertinence de mettre des conteneurs de matières compostables, la collecte des données se poursuit.</p>	80%	80%	85%	

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon							
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025		2026	2027	2028	2029	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement	
6.1.4	Faire une analyse des lieux publics où des équipements pour la récupération des matières organiques devraient être installés et procéder à leur installation s'il y a lieu	✓			✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓									
	Mettre en place les infrastructures pour mieux récupérer les résidus verts générés par les travaux publics	✓	✓		✓	✓	✓	✓										25%	25%	25%			Les TP valorisent la majorité des résidus verts, mais des améliorations doivent être apportées pour optimiser les opérations.
7.1 Promouvoir la récupération des résidus de CRD																							
7.1.1	Mettre à jour la fiche d'information sur les centres de tri de CRD et faire un envoi massif à toutes les entreprises qui sont dans le domaine des CRD	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				0%	0%	0%				Aucune action n'a été réalisée.
7.2 Optimiser l'écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la récupération des résidus de CRD																							
7.2.1	Faire une mise à jour de l'état de l'écocentre de Saint-Lambert, sa modernisation et l'augmentation éventuelle des tonnages	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				0%	0%	10%				Des discussions ont été entamées afin d'ajouter un conteneur pour les bûches et les branches à l'écocentre de Saint-Lambert-de-Lauzon.
7.2.2	Développer des scénarios de tarification incitative visant à capter les résidus de CRD à l'écocentre de Saint-Lambert avant leur enfouissement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				10%	10%	10%				En 2024, le mode de facturation au LET a été revu afin de facturer le matériel de recouvrement journalier séparément des déchets, et ainsi encourager d'autres débouchés. Aucune action n'a été réalisée en 2025.
7.3 Réduire l'enfouissement des déchets encombrants																							

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon							
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	2023	2024	2025	Avancement				
																					Avancement	Commentaires/Illustrations	Avancement	
7. Récupération des résidus de construction, rént	7.3.1		✓		✓		✓	✓								50%	100%	Réalisée	Les encombrants collectés en bordure de rue sont valorisés. Certains CRD sont acceptés.					
	7.3.2		✓		✓		✓	✓	✓	✓						0%	0%	20%	Les encombrants collectés en bordure de rue sont valorisés. Certains CRD sont acceptés.					
	7.4 Poursuivre la concertation avec les acteurs du secteur des CRD																							
7.4.1	Cibler et mettre en place des activités afin de dynamiser et entretenir la table de concertation des acteurs du secteur de la CRD		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		0%	0%	10%	La Ville souhaite réaliser des activités de réseautage pour dynamiser la table de concertation qui a été créée.	En 2025, une table de travail regroupant plusieurs acteurs (villes, MRC, entrepreneurs, centre de tri) a été fait dans le cadre de l'étude sur la circularité des CRD sur le territoire de la CMQuébec.	0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
7.4.2	Trouver un mécanisme pour que les prochains projets de déconstruction menés par la Ville s'inspirent de la démarche entreprise dans le chantier Gilmour		✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓					0%	0%	20%	La Ville souhaite que d'autres projets de déconstruction soient réalisés sur le territoire.	En 2025, la Ville intègre des critères dans ses demandes de prix pour des travaux de déconstruction afin de prioriser des entrepreneurs qui envoient les matières au centre de tri.				
7.4.3	Explorer la possibilité d'obliger la récupération des matériaux lors de travaux de rénovation et de démolition de bâtiments patrimoniaux		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓					0%	0%	20%	La Ville souhaite étudier différentes réglementations pour évaluer la possibilité d'obliger la déconstruction.	En 2025, une étude a été réalisée par la Clinique environnement de l'Université de Sherbrooke. Le but était de dresser un portrait des obligations réglementaires possibles pour la Ville de Lévis.	0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
8.1 Appuyer les organismes qui gèrent les programmes de REP																								

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon				
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025		2026	2027	2028	2029	2023	2024	2025	Avancement
	8.2.1	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					La Ville avait l'intention de réaliser un écocentre mobile à l'été 2023. Le projet a dû être abandonné, faute de soumissionnaire à la demande de prix. La Ville évalue d'autres alternatives pour les prochaines années, telles que la récupération de RDD dans des points de dépôt comme dans les garages ou la construction d'un autre écocentre dans l'ouest.	
9.1 Optimiser les opérations de collecte																				
9. Collecte et élimination des déchets	9.1.1	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					La Ville souhaite documenter les coûts de gestion afin de bonifier la grille de tarification et inciter la récupération et la valorisation des matières résiduelles.	
	9.1.2	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓								La Ville veut réduire la fréquence de collecte des déchets au minimum pour améliorer la participation aux collectes des matières recyclables et compostables.	
	9.1.3	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					La Ville a mis en place un comité sur l'avenir de l'élimination et elle souhaite que ce comité perdure et évalue des pistes afin de réduire l'élimination des déchets.	
	9.1.4	✓			✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					La Ville veut développer des outils afin de suivre de manière plus serrée les manquements des compagnies responsables de la collecte des matières résiduelles.	
10.1 Mettre à jour et poursuivre le déploiement du Plan de gestion des matières résiduelles corporatif afin qu'il soit un modèle pour les autres organisations du territoire																				

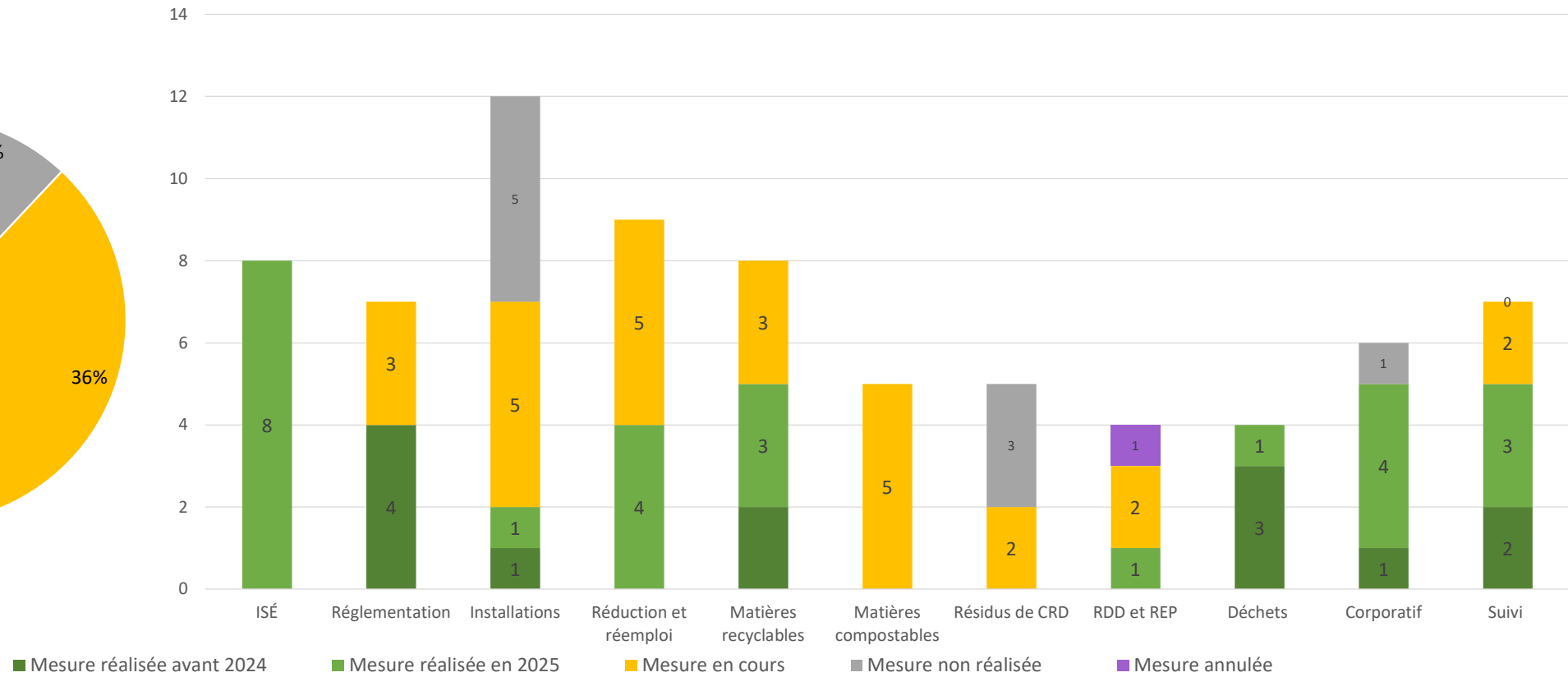
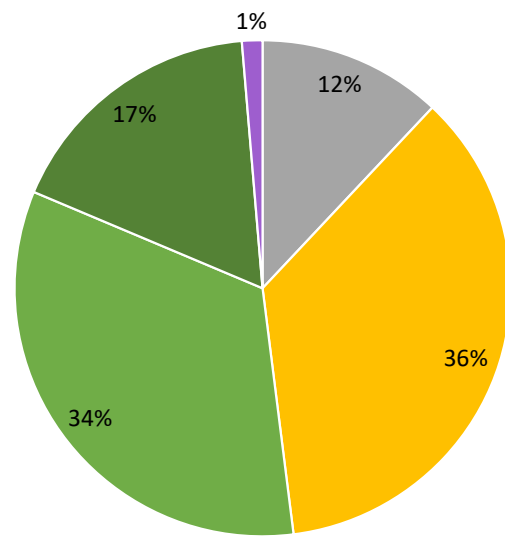
Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon							
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	2023	2024	2025	Avancement				
																					Avancement	Commentaires/Illustrations	Avancement	
10. Corporatif	10.1.1	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓					<p>La Ville souhaite que tous les immeubles municipaux soient équipés d'îlots de tri bien identifiés et que tous les employés participent au tri des matières.</p> <p>En 2023, 8 bâtiments municipaux ont été visités sur 74 édifices (bureaux administratifs, centres communautaires, bibliothèques, casernes, palais de justice, etc.). Les poubelles individuelles ont été retirées et remplacées par des îlots de tri.</p> <p>En 2024, la mise à jour des équipements est faite dans 52/74 édifices. En 2025, la Ville fait le suivi du tri dans les édifices municipaux.</p>					
	10.1.2		✓			✓		✓								20%	80%	80%	Mise sur pied d'un comité PGMR Corporatif SLDL qui s'assure de la production et de la mise en place des actions. Un projet de PGMR est en cours d'élaboration.					
	10.1.3	✓			✓	✓	✓	✓												<p>La Ville souhaite que l'un des objectifs de la Politique environnementale soit de tendre vers le Zéro déchet.</p> <p>La Politique environnementale a été adoptée en 2022. L'engagement 4 est de tendre vers le Zéro déchet.</p>				
	10.1.4	✓			✓	✓	✓	✓												<p>La Ville souhaite que le Service des matières résiduelles soit impliqué dans l'installation des équipements de collecte dans les parcs de la Ville et les bureaux de la Ville.</p> <p>Une procédure a été mise en place par le Bureau de projets afin que le Service des matières résiduelles soit consulté à plusieurs étapes charnières lors de la construction de nouveaux projets domiciliaires. Le Service des matières résiduelles est également consulté pour les projets municipaux (ex. Centre culturel, salle de spectacle du Vieux Bureau de Poste, etc.). Les enjeux ont été mentionnés aux directions impliquées dans la construction de nouveaux projets (Urbanisme, Mobilité durable, Bureau de projets). Une méthode a été établie afin que les recommandations du Service des matières résiduelles soient prises en compte.</p>				
10.2 Réseauter et s'inspirer des meilleures pratiques																								

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier					Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon								
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025		2026	2027	2028	2029	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement		
10.2.1	Maintenir l'adhésion de la Ville au « National Zero Waste Council »	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite être une ville Zéro déchet certifiée par NZWC.	100%	100%	100%				
10.2.2	Conserver l'implication à l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) et voir s'il y a lieu de s'impliquer dans d'autres organisations	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville déléguera un employé pour siéger sur le conseil de l'AOMGMR.	100%	100%	100%	0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
10.2.3	Participer aux échanges avec la Table régionale en gestion des matières résiduelles de la Chaudière-Appalaches	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite maintenir une participation régulière à la TRGMRCA.	100%	100%	100%				
11.1 Approfondir la connaissance de la Ville de Lévis sur les grands générateurs																								
11.1.1	Mener des audits de performance en GMR dans les plus gros ICI et produire un document d'aide à la bonne gestion des matières (ex. : points de dépôt des RDD et/ou entreprises de gestion des RDD)	✓	✓		✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite cibler et rencontrer les plus gros générateurs de matières résiduelles afin de les accompagner pour réduire la quantité de déchets générés.	5%	5%	5%	0%	0%	0%	Aucune action n'a été réalisée.
11.1.2	Assurer le suivi des bonnes pratiques et mettre en place une formule de reconnaissance des efforts des ICI	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite définir un moyen pour reconnaître les ICI qui participent à la collecte des matières organiques.	0%	15%	15%				
11.1.3	Réaliser une caractérisation des matières résiduelles pour mesurer l'avancement de la performance	✓			✓	✓					✓						La Ville souhaite caractériser les déchets résidentiels acheminés à l'incinérateur et les comparer avec les résultats de la dernière caractérisation.	100%	Réalisée	Réalisée				
11.2 Rendre publics les résultats de la mise en œuvre du PGMR et évaluer la satisfaction des citoyens																								

Axe d'intervention	Mesure	Org		Secteurs visés			Échéancier						Description	Lévis			Saint-Lambert-de-Lauzon										
		Lévis	SLDL	RIGDCC	Résidentiel	ICI	Corporatif	CRD	2023	2024	2025	2026		2027	2028	2029	Avancement	Commentaires/Illustrations	2023	2024	2025	Avancement					
11. Suivi	11.2.1	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite présenter chaque année les actions mises en place à deux comités d'élus.	100%	100%	100%	Des présentations ont été réalisées afin de présenter le Plan d'action du PGMR 2023-2029 lors des consultations publiques. Le bilan annuel est ensuite présenté au Comité sur la gestion des matières résiduelles. En 2025, une réflexion est réalisée par la direction générale pour redéfinir le rôle des comités, le comité GMR est intégré à la Commission de l'eau et de l'environnement.				100%	100%	100%	Des présentations ont été réalisées afin de présenter le Plan d'action du PGMR 2023-2029 lors des consultations publiques. Chaque année, les représentants de la municipalité à la présentation du bilan annuel.
	11.2.2	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite produire et publier un bilan annuel présentant les principales actions mises en place ainsi que les résultats obtenus, afin de les communiquer à l'ensemble de la population.	100%	100%	100%	Le bilan GMR annuel de Lévis est publié sur le site Web. Les principaux résultats sont présentés dans le journal Lévis'informe et dans un communiqué de presse.				0%	100%	100%	Les bilans annuels sont publiés sur le site Web de la municipalité.
	11.2.3	✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite évaluer le niveau de satisfaction des citoyens à l'égard de ses services et déterminer si les campagnes de communication réussissent à atteindre les publics ciblés.	100%	100%	100%	En 2023, un sondage SOMS a été réalisé pour recueillir des informations sur les habitudes de récupération des matières compostables ainsi que sur les principaux freins rencontrés par la population. L'équipe verte a également sondé 140 personnes dans des lieux publics sur le même sujet. En 2024 et 2025, un sondage SOMS est réalisé auprès de la population afin d'évaluer leur niveau de satisfaction concernant les services de collecte offerts par la Ville.							
11.3 Assurer le suivi du PGMR avec les parties prenantes																											
	11.3.1	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite créer un comité d'élus chargé de suivre l'avancement du PGMR et d'émettre des recommandations sur les moyens d'atteindre les objectifs.	100%	100%	Réalisée	Un comité sur la gestion des matières résiduelles a été créé en 2021. Les grands projets et l'avancement de ces derniers sont présentés au comité. En 2025, une réflexion est réalisée par la direction générale pour redéfinir le rôle des comités, le comité GMR est intégré à la Commission de l'eau et de l'environnement.				50%	50%	50%	Un comité de suivi interne du PGMR a été créé afin de suivre l'avancement du PGMR.	

État d'avancement à Lévis

État d'avancement des 76 mesures au PGMR 2023-2029 en 2025



État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

État d'avancement des 43 mesures au PGMR 2023-2029 en 2025

